

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

SEPTIDI 17 Thermidor.

(Ere vulgaire)

Mardi 4 Août 1795.

L'empereur a manqué d'être enveloppé dans l'explosion de poudre qui a coûté la vie à l'archiduc Léopold, son frere. — Les Français ont mis en réquisition 20 mille paysans sur le Rhin pour faire la moisson. — Le roi d'Angleterre a nommé beaucoup de chevaliers de ses ordres. — Les mouvemens populaires deviennent cifs et fréquens à Londres. — Lettre de Jersey. — Paix prochaine avec l'Italie — Incendie de Smyrne. — Plan de la fête du 10 août. — Crédit ouvert à diverses administrations. — Dénonciation faite par Dentzel contre des dépositaires infidèles. — Atr-sss de la commune de Versailles. — Projet de décret sur les monnoies. — Réclamation de la commune de Moulins contre la loi du 5 thermidor.

A V I S.

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Messidor, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption. Le prix est actuellement de 100 livres pour six mois, et 50 livres pour trois mois. Les Abonnés qui n'envoyront point ce nouveau prix, recevront seulement la Feuille au prorata de la somme qu'ils auront adressée. Le Bureau d'Abonnement est toujours rue des Moulins, n^o. 500.

I T A L I E.

De Rome, le 8 juillet.

Les médailles d'or & d'argent que le pape a fait distribuer, à l'occasion de la fête de Saint-Pierre & Saint-Paul, représentent, d'un côté, l'effigie de S. S., & de l'autre, le pape sur un trône, recevant des évêques, prélats, religieuses & prêtres émigrés français, avec ces mots : *Clero gallicæ pulso Hospit. et alim. præstiti.*

Les finances de l'état sont dans une situation alarmante.

Les cédules perdent 10 & 12 pour cent. Déjà l'on a ordonné la vente des allodiaux; mais ce moyen se trouve insuffisant. On vient de faire la balance de la dette nationale; elle s'est trouvée augmentée de 8 millions d'écus. Pour remédier à cette fâcheuse position, on propose la suppression de quelques monasteres, la vente du superflu des argenteries des églises, une augmentation sur le prix du sel, un impôt sur les carrosses; une capitation sur les domestiques: ces projets seront examinés par la congrégation des cardinaux.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 15 juillet.

L'empereur se trouvoit dans la chambre où l'archiduc Léopold préparoit le feu d'artifice un quart-d'heure avant l'explosion qui a causé la mort de ce prince. Il est vive-

ment regretté ici & en Hongrie, où il se faisoit également chérir.

Le 13, le corps de Léopold, après avoir été embaumé, fut transporté dans l'église paroissiale de la cour, où il fut exposé, revêtu de l'uniforme de colonel d'un régiment de hussards hongrois, sur un lit de parade, surmonté d'un baldaquin, & entouré d'un nombreux luminaire. Aux quatre coins du lit, il y avoit des coussins de velours noirs, sur lesquels étoient posés la couronne de prince royal, le chapeau ducal, la chaîne d'or des ordres de la Toison-d'Or & de St-Etienne, comme aussi le bonnet hongrois, avec le sabre, le bonnet & les gants. Aux deux côtés, il y avoit des gardes-du-corps, ayant en main le sabre nud. Pendant le tems de l'exposition, le clergé dit des messes, & les chambellans impériaux, royaux, récitèrent des prieres pour le repos de l'ame du défunt. L'accès de la chambre fut permis à tout le monde, mais pour conserver l'ordre, on avoit placé des gardes aux entrées.

A trois heures après midi le cœur fut transporté, muni de la bénédiction, dans la paroisse des Augustins, & les entrailles dans l'église de Saint-Etienne, où elles furent déposées dans le tombeau archiducal. — A 7 heures, le cortège funebre se rendit dans l'église des Capucins, où S. A. R. l'archiduc Joseph se trouva en grand deuil avec tout l'état de la cour impériale & royale. L'évêque de cette capitale donna la bénédiction, & ensuite le cercueil fut descendu dans le tombeau impérial & inhumé avec les cérémonies ordinaires.

Hier, à six heures après midi, il y eut des vigiles dans l'église de la cour. Aujourd'hui à onze heures on a célébré les obsèques où leurs majestés, l'archiduc Joseph & les archiduchesses ont assisté. On a sonné pendant deux jours consécutifs toutes les cloches de la ville. — La cour portera le deuil pendant six semaines.

A L L E M A G N E.

De Sieghourg, le 11 juillet.

Nous apprenons des nouvelles très-douleuruses de

qui se passe dans les pays au-delà du Rhin. Les représentans français ont mis en réquisition 20 mille paysans pour battre les grains qu'ils se proposent de prélever sur nos moissons. Il n'est donc que trop certain que les Français veulent transporter dans l'intérieur de leur pays la récolte des nôtres, pour ensuite se retirer sur leurs frontières. Ils ont de nouveau exigé des habitans de ces pays une contribution qu'on peut appeler énorme; elle est de 30 millions de livres; & quoiqu'elle soit exorbitante, on n'a qu'un très-court délai pour l'acquitter. Il est vrai que par une faveur congratulante, les contribuables auront la faculté de s'acquitter des deux tiers en assignats & d'un tiers en espèces bien sonnantes. Les pays prussiens, qui sont considérés comme amis, se trouvent affranchis de la contribution; mais ceux qui ont payé antécédemment quelque chose ne sont point admis à réclamer.

Ce qu'il y a d'admirable dans cette nouvelle contribution, c'est l'échelle de proportion, c'est le respect religieux des représentans pour les principes de la révolution française. Le clergé doit y entrer pour 13 millions; la bourgeoisie pour 22, & à l'égard des artisans qui ne possèdent pas de biens-fonds & qui ne subsistent que du travail de leurs mains, il y a un zéro pour eux. Il faut avoir de la Phumeur pour ne pas trouver cela beau. Avec cela la misère est excessive, & le prix du bled, quoique l'on soit en pleine moisson, est si haut, que personne ne peut en approcher.

(Extrait des gazettes allemandes).

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 15 juillet.

Le roi vient de faire une nouvelle distribution de cordons, & il paroît que sa majesté est satisfaite des importans services que lui ont rendus ses ministres, car presque tous viennent de recevoir quelque distinction nouvelle. M. Dundas & le lord Grenville, secrétaires d'état, ainsi que le duc de Portland, ont été créés chevaliers de la Jarretière. M. Pitt a été nommé l'un des commissaires du roi pour la direction des affaires de l'Inde. Le fameux naturaliste, sir Joseph Banks, qui avoit accompagné Cooke dans un de ses voyages, a été fait chevalier du Bain.

Le duc d'York, commandant en chef des armées de l'intérieur, est parti pour aller faire sa tournée dans les différentes stations des troupes. On espère qu'il sera plus heureux dans cette expédition que dans celle des Pays-Bas. Le prince de Galles est allé en même-temps à Brighton faire la revue de son régiment & de quelques autres campés dans le voisinage; la princesse de Galles l'accompagnoit, vêtue de l'uniforme du régiment. L'un & l'autre ont été reçus avec de grands témoignages d'affection. Un troisième frère, le prince Guillaume de Gloucester étoit allé de son côté faire un tour à Edimbourg, où il a été reçu avec toute sorte de distinction. On a sonné toutes les cloches à son arrivée & on lui a présenté la franchise de la cité dans une belle boîte d'or.

Les ministres du gouvernement de Georges III, dans son électorat d'Hanovre, ne sont pas aussi obséquieux pour les princes français émigrés que les ministres du gouvernement britannique. On écrit du quartier-général de l'armée anglaise, à Delmnhorst, que la nouvelle de la paix près d'être conclue entre Hanovre & la convention de France, s'étant répandue, la régence de l'électorat avoit

signifié, d'une manière peu respectueuse, au comte d'Artois qu'il eût à sortir du territoire d'Hanovre. Le général Dundas, qui commande l'armée, ayant eu avis de cet incident, dépêcha sur-le-champ deux estafettes, l'une au comte d'Artois, pour l'inviter à se rendre à son quartier-général; l'autre au comte de Walmoden, pour se plaindre à lui de l'insulte faite à la majesté royale dans la personne du comte d'Artois. « Il seroit mal, dit-il, à tous ceux qui ont l'honneur de servir sa majesté britannique de rester tranquilles quand un prince illustre est insulté sans aucun motif. Tant qu'il y aura un officier de ma nation commandant les troupes sur le continent, le comte d'Artois ne manquera jamais de protecteur. » On ne sait pas ce que deviendra cette affaire. En attendant, les magistrats de Breme ont suivi l'exemple de la régence d'Hanovre, en ne permettant pas au même prince de s'arrêter dans leur ville.

Il y a eu ici depuis quelques jours des mouvemens populaires qui ont excité une surveillance extraordinaire de la part du gouvernement. Hier au soir il y eut à Charing-Cross un rassemblement de populace assez nombreux, qui se porta à la maison de M. Pitt, à Downing Street, où l'on s'amusa à casser les vitres & à faire ôter le chapeau aux passans; mais les gardes ayant été appelés, dès qu'ils parurent, la populace se dispersa. Elle alla se réunir ensuite au pré Saint-George, où elle attaqua la taverne de Royal-George, dont tous les meubles furent pillés ou brûlés. On en fit autant dans une autre taverne de recruteurs, sur le chemin de Lambeth. Un détachement de troupes arriva à tems pour arrêter ces violences & disperser enfin ces brigands.

Le lord Macartney est parti, le 10, pour l'Italie, chargé à ce qu'on croit d'une mission particulière. Quelques personnes pensent qu'il va en qualité d'ambassadeur de sa majesté britannique, féliciter Louis XVIII, sur son avènement à la couronne de France. Il est assez curieux d'aller chercher le roi de France à Verone.

Extrait d'une lettre de Jersey, du 3 juillet.

Le 25 du mois dernier, MM. Préjeant, Vincent, & deux autres Français, tous émigrés, sont arrivés de la côte de Bretagne, entre Saint-Brieux & Saint-Malo, d'où ils s'étoient échappés. Le premier est un brave chouan, que M. de Puisaye avoit envoyé plusieurs fois pour porter des dépêches importantes à quelques-uns des chouans. Il s'en étoit toujours acquitté avec autant de courage que de succès, lorsqu'il eut le malheur, il y a environ quatre mois, d'être pris & conduit à Saint-Malo.

Le 25 au matin, M. de Sainte-Croix, qui s'est acquis de la réputation parmi les chouans, sous le nom de major Pipi, est arrivé ici avec onze prisonniers qui avoient été faits sur l'armée des chouans, & qui ont pareillement trouvé moyen de s'échapper. Nous apprenons par lui que les royalistes ont eu quelques désavantages, qui, à la faveur du pays couvert, n'ont point eu de suite, & qu'au contraire ils ont tué dans leur retraite grand nombre de patriotes.

Lord Moira commandera les troupes qu'on rassemble à Southampton, où il a dû se rendre le 4 juillet.

Lord Bridport étoit le 4 juillet en vue de Plymouth, & l'amiral Cornwallis, qui doit lui succéder dans la croisière, avoit fait signal à son escadre, composée de sept vaisseaux de ligne & trois frégates, d'appareiller.

Une lettre de l'isle de Vight fait mention qu'en conséquence des ordres du bureau de la guerre, on fait dans

la forêt des préparatifs pour y loger un nouveau corps de 6000 hommes qui doit y demeurer en station, jusqu'à ce qu'il se présente une occasion de s'embarquer.

Les transports partis de l'Elbe avec les émigrés au service d'Angleterre, ont passé les Dunes samedi 4 juillet, se rendant à Jersey.

FRANCE

DÉPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE.

Extrait d'une lettre de Vitré, du 28 messidor.

Je ne sais si j'aurai de vos nouvelles d'ici à quelque tems; voilà la route de Paris, par Laval & par Vitré, absolument interrompue. Cette nuit on a rompu le pont de pierre, appelé *Cantache*, à une lieue & demie d'ici à Rennes. On dit que 1200 chouans ont été employés à cette destruction, & qu'il y en avoit 50 en vedettes, à cheval, de droite & de gauche. La rivière est très-profonde dans l'endroit où étoit situé ce pont, & au-dessous comme au-dessus, les bords sont fort escarpés; de sorte qu'il faut du tems & du monde pour établir un pont provisoire & un fort détachement pour le garder.

Les ponts de la route de Normandie d'ici à Fougères & à toutes les communes qui nous environnent, ont été également détruits depuis deux ou trois jours, & on nous annonce que ceux de la grande route d'ici à Nantes & Laval ne tarderont pas à l'être. Nous voilà donc en prison dans nos murs, & nous n'osons aller au-delà des faux-bourgs.

Les chouans nous menacent de ne laisser venir aucun secours dans la ville. Au reste, la manière rigoureuse dont les gens de la campagne sont traités par les troupes, les rangent encore du côté des chouans; c'est au point que les métayers qui sont à un quart de lieue des grandes routes n'y peuvent plus tenir, & ils abandonnent leurs foyers. Il est plus que temps qu'une forme assurée de gouvernement nous mette à l'abri des désordres continuels qui minent nos contrées, & qu'une paix générale en écarte les nouveaux ennemis, qu'on dit avoir déjà pris terre sur nos côtes, & que la bravoure française ne peut manquer de mettre bientôt en désordre & en fuite.

De Paris, le 16 thermidor.

On annonce que la paix avec la Sardaigne, c'est-à-dire, avec toute l'Italie, est à-peu-près conclue, & que déjà des ordres ont été donnés pour faire filer du côté de la Lombardie une partie de l'armée des Pyrénées, pour disputer le Milanais aux troupes que commande le général autrichien de Vins.

On écrit de Marseille qu'au départ d'un bâtiment du Levant, la ville de Smyrne étoit en proie au plus violent incendie.

Recueil de morceaux détachés, par madame la baronne Staël de Holstein, ect.

Nous avons permis de donner une idée des trois nouvelles qui terminent ce recueil. Le fragment suivant d'une lettre particulière remplira beaucoup mieux cet objet que nous n'aurions pu le faire nous mêmes.

« J'ai retrouvé dans les trois nouvelles de madame de Staël le talent que j'avois admiré dans les lettres sur *Rousseau*, avec tout l'intérêt qu'on desire dans les romans. Je me suis sentie attachée dès les premières pages aux des-

tinées des personnages dont elle raconte les passions & les aventures. Je croyois oublier quelquefois le talent de l'auteur dans l'intérêt des situations, mais je sentois bientôt que c'étoit son talent qui en faisoit le plus grand charme. Les mots vrais, les traits rapides de la passion, des idées frappantes de justesse ou de profondeur y étincellent de partout, & fortifient l'intérêt, loin de le ralentir. La première nouvelle, intitulée *Mirza*, est un morceau purément de passion, qui a toute la chaleur & les couleurs du climat de l'Afrique qui en est l'héroïne. Dans les deux autres, les situations sont naturelles, quoique fortes & neuves. Les personnages ont en eux-mêmes & dans les circonstances où ils se trouvent tous les moyens de bonheur; tous deux se perdent par une faute, si excusable, qu'on ne cesse pas de les estimer, mais que l'amour plus sévère & plus délicat, cet amour qui ne vit que d'exclusion & de préférence, ne leur pardonne point, parce qu'il ne peut s'étiriser qu'avec les illusions qui l'ont créé ».

« J'ai lu peu de chose qui m'ait paru aussi neuf & aussi attachant que la troisième nouvelle, intitulée *Pauline*; c'est une jeune femme, qui aime la vertu par instinct, qui n'en a entendu professer les touchantes maximes par aucune bouche; qui, n'ayant vu dans l'habitation sur laquelle la nature l'a jetée en Amérique, que les rapports de maîtres & d'esclaves, livrée à treize ans à un mari avide qui la néglige, résiste long-tems au vice, par pudeur naturelle, s'écarter de la séduction sans attrait, ne recueille de sa faiblesse que des remords, & s'attache enfin à la vertu, dès qu'on lui en offre l'image, comme à la seule idole de son cœur ».

« C'est une belle chose que les combats de Pauline contre l'amour qu'elle ressent pour un amant enflammé pour elle de l'ardeur la plus pure. Elle ne peut se résoudre ni à usurper son estime, ni à dévoiler la honte bien effacée de ses premières années. Le passé flétrit son avenir & la rend à ses yeux aussi peu digne de donner que de recevoir le bonheur. Quelquefois son secret est prêt à s'échapper de son cœur; mais les circonstances où l'amitié tremblante pour son bonheur l'y font bientôt rentrer. Ce seroit, ce me semble, le sujet d'un beau tableau que la situation de son amant, désespéré de ses refus, placé sur la pointe d'un rocher qui domine sur la mer & prêt à s'y précipiter, & Pauline éperdue à cette vue, l'implo- rant à genoux, & enfin vaincue par son danger, lui criant : *Edouard ! je suis à toi* ».

« Vous serez frappé des idées profondes & des impressions mélancoliques que madame de Staël exprime dans la préface qui précède ces nouvelles. Après nous avoir dit qu'elle n'avoit pas vingt ans lorsqu'elle les écrivit, & qu'alors la révolution n'existoit pas, je veux croire, dit-elle, que depuis mon esprit a acquis assez de force pour se livrer à des ouvrages plus utiles. « On dit que le malheur hâte le développement de toutes les facultés morales. Quelquefois je crains qu'il ne produise un effet contraire, qu'il ne jette dans un abattement qui détache & de soi-même & des autres. La grandeur des événemens qui nous entourent fait si bien sentir le néant des idées générales, l'impuissance des sentimens individuels, que perdu dans la vie, on ne sait plus qu'elle route doit suivre l'espérance, quel mobile doit exciter les efforts, quel principe guidera désormais l'opinion publique, à travers les erreurs de l'esprit de parti, & marquera de nouveau dans toutes les carrières le but éclatant de la véritable gloire ».

CONVENTION NATIONALE.

Séance du 16 thermidor.

Dans la séance extraordinaire qui a eu lieu hier soir 15, pour le renouvellement par quart du comité de sûreté générale, l'assemblée a nommé les citoyens Penmartin, Gauthier, de Pain; Cales & Isabeau, à la place des citoyens Chénier, Sevestre, Courtois & Genevois.

L'assemblée, il y a quelque tems, a écarté, comme nous l'avons rapporté, la proposition faite de fêter ensemble le 9 thermidor & le 10 août, elle a décrété que cette dernière époque seroit célébrée par une fête particulière: voici le plan de cette fête, que le comité d'instruction publique a présenté sur cet objet, & qui a été adopté.

Le 23 thermidor, jour correspondant au 10 août, à huit heures & demie du matin, moment auquel le trône a été renversé, une salve d'artillerie annoncera la victoire du peuple sur tyrannie.

La convention siégera en costume. L'institut national de musique exécutera des hymnes en l'honneur de la liberté.

A une heure, le président de la convention prononcera un discours analogue à la fête; & la convention reprendra de suite le cours de ses travaux.

A cinq heures du soir, il y aura concert public. Il sera exécuté au jardin des Tuilleries, par l'institut national de musique.

L'anniversaire du 10 août sera célébré dans toutes les communes de la république & aux armées, avec toute la pompe & la solennité que les localités comportent.

Voici les divers crédits que le comité des finances a fait ouvrir par décret de la convention: De 50 millions à la commission des travaux publics; de 80 millions à celle des secours publics; de 80 millions à celle de l'organisation & du mouvement des armées; de 1200 millions à celle des approvisionnement; de 78 millions à celle de marine & des colonies; de 6 millions à celle des relations extérieures; d'un million 300 mille livres à la trésorerie nationale; de 4 millions au comité des inspecteurs du palais national; de 700 mille livres au comité de sûreté générale.

Dentzel dénonce divers dépositaires du département du Bas-Rhin, à qui il a été confié des sommes en or & en argent, & qui prétendent aujourd'hui s'acquitter en restituant une somme égale en assignats. Comme ce calcul assez adroit n'est pas d'une bien exacte justice, Popinant demande qu'il soit décrété des peines pour ceux qui se rendront coupables de pareils abus de confiance.

Un membre représente qu'un dépôt doit toujours être rendu tel, en tout point, qu'il a été reçu; que le dépositaire n'a pas le droit de le changer, altérer ou convertir en quelque manière que ce soit. La convention charge son comité de législation de lui faire promptement un rapport sur tous les cas semblables à celui qu'on vient de dénoncer, & toutes les restitutions du même genre que des citoyens peuvent avoir à réclamer.

Dans une pétition, présentée à la barre, on avoit accusé la commune de Versailles de laisser les détenus de son arrondissement sans pain & sans riz; cette commune prouve aujourd'hui, dans une adresse à l'assemblée, que ces détenus ont toujours reçu, au moins, trois quartiers de riz, & c'est plus que ne recevoit le reste des citoyens.

André Dumont rend justice à la conduite des habitans & de la municipalité de Versailles; pendant vingt jours

il n'a pas été fait de distribution de pain dans cette commune, & les habitans n'ont pas fait entendre un seul murmure; la municipalité de son côté a montré le plus grand zèle, & a fait tous les efforts qui dépendoient d'elle pour mettre un terme à ces privations. — La pétition est renvoyée au comité de salut public.

Sur la proposition du comité de salut public & des transports, la convention crée une administration de douze membres pour remplacer la commission des transports, postes & messageries.

Un membre propose plusieurs projets de décret sur les monnoies; il propose que l'unité monétaire s'appelle franc & qu'elle soit divisée en dix décimes qui seroient divisés en dix centimes.

Les autres projets de décret déterminent le poids & le titre des monnoies d'or, d'argent & de cuivre, & leurs rapports entre elles.

Ramel expose que la question des monnoies est une des plus importantes en finance, dont l'assemblée ait à s'occuper; il propose, en conséquence, que les projets de décret présentés soient imprimés, & que la discussion soit ajournée au sur-lendemain.

Delanay, au nom du comité de sûreté générale, expose que les crimes du premier prairial demandoient une punition aussi prompte que sévère; la force des circonstances & le salut du peuple commanderoient la création d'une commission militaire; les circonstances sont changées, les coupables sont punis; la commission doit être supprimée.

Cette proposition est décrétée; les papiers de la commission militaire seront inventoriés & déposés au greffe du tribunal criminel de Paris.

Chénier propose & l'assemblée adopte un plan d'organisation pour l'institut national de musique; cet institut s'appellera désormais *conservatoire*; ses principales fonctions seront de servir à la célébration des fêtes nationales, & de former des élèves dans les différentes parties de l'art musical.

La musique de la garde nationale parisienne & l'école de chant & de déclamation sont supprimées; les artistes qui composent ces deux établissemens, feront partie de l'institut de musique.

Oudot demande qu'on s'occupe incessamment de l'instruction publique.

Les citoyens de la commune de Moulins réclament contre le décret qui ordonne qu'il sera formé, dans le sein de la convention, une commission de douze membres pour prononcer sur les détenus.

« Nous avons tous, disent les pétitionnaires, à pleurer des peres, des meres, des amis envoyés au supplice par des tribunaux de sang; leurs assassins sont dans les prisons: nous touchons au moment de leur jugement dénitif; mais le décret du 5 thermidor nous ôte l'espoir de recevoir bientôt la seule consolation qui reste aux opprimés, celle d'une légitime vengeance. Qu'est-ce qu'une commission de 12 membres pour servir de jury d'accusation à tous les détenus de la république? Notre respect pour les loix est au-dessus des horreurs que nous avons éprouvées: mais n'est-il pas à craindre que la puissance ne s'épuise? que la tranquillité publique ne soit encore troublée? tous les citoyens sont-ils également pénétrés de l'étendue de leurs devoirs? »

Cette dernière phrase a excité des murmures; on a demandé l'ordre du jour sur la pétition; il a été adopté.